Études d'histoire religieuse



Roger Le Moine, *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa (« Cahiers du CRCCF », #28), 1991, XVII-189 p. 25 \$

Yvan Lamonde

Volume 59, 1993

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1006872ar DOI: https://doi.org/10.7202/1006872ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé) 1920-6267 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Lamonde, Y. (1993). Compte rendu de [Roger Le Moine, *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa (« Cahiers du CRCCF », #28), 1991, XVII-189 p. 25 \$]. *Études d'histoire religieuse*, 59, 171–172. https://doi.org/10.7202/1006872ar

Tous droits réservés © Les Éditions Historia Ecclesiæ Catholicæ Canadensis Inc., 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



conservateur engagé dans le processus constitutionnel. Ce qu'ajoute l'auteur, c'est l'influence des curés, qu'il qualifie d'ailleurs de «travailleurs d'élection» (p. 102). Il y parvient grâce à la compilation des informations contenues dans les rapports pastoraux des diocèses de Montréal et de Trois-Rivières, dans les rapports électoraux de 1863 et de 1867 et dans le recensement de 1871. Pour le traitement de ses données statistiques, l'auteur a eu l'avantage d'être admis dans l'équipe du professeur Jacques Bertin à son laboratoire de l'École pratique des hautes études à Paris.

D'autre part, Bellavance s'inspire de la sociologie religieuse pour évaluer l'influence du clergé dans un contexte d'élection censitaire. Il met bien en évidence que «le pays légal», celui des électeurs, est plus facile à rejoindre et à contrôler que «le pays réel», celui de la masse (p. 109-117).

À un bilan historiographique exhaustif et imposant, présenté avec minutie, l'auteur ajoute donc une thèse mûrie de longue date – ses premières études sur le sujet ont 25 ans – mais une thèse qui a saveur d'actualité. Et il le fait dans une langue rigoureuse et fort agréable.

Au premier abord, la problématique peut sembler restreinte, mais elle s'ouvre sur des perspectives plus larges. L'oeuvre analyse clairement les conséquences de l'influence cléricale sur l'élection de 1867. À court terme, celle-ci a réussi à «briser» les Rouges, qui sont des ennemis pour le clergé comme pour le parti conservateur, et à faire entériner le projet confédératif, qui fait l'affaire des deux. À plus long terme, «l'influence indue» exercée dans l'élection de 1867 a ancré l'hégémonie cléricale dans la société québécoise et éliminé pour le siècle à venir l'édification d'une société laïque et démocratique (p. 102).

Au-delà de l'analyse méthodologique, l'ouvrage constitue donc une réflexion profonde sur le poids moral de l'Église du XIX^e siècle dans l'histoire politique et sociale du Québec. Il offre donc un double intérêt.

Andrée Désilets Université de Sherbrooke

* * *

Roger Le Moine, Deux loges montréalaises du Grand Orient de France, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa («Cahiers du CRCCF», #28), 1991, XVII-189 p. 25 \$.

Les recherches menées depuis plusieurs années par Roger Le Moine dans les archives du Grand Orient de France lui ont permis de faire une perçée remarquable dans notre connaissance de la franc-maçonnerie québécoise. Étude non militante, l'ouvrage est d'abord un historique de deux loges, L'Émancipation (1896-1910) et Force et Courage (1910-1933), précédé d'un bref rappel de l'histoire de la franc-maçonnerie et d'un lexique de son langage codé; l'étude est suivie d'un important dictionnaire des francs-maçons des deux loges et d'annexes documentaires.

Parmi les francs-maçons notoires, citons Honoré Beaugrand, propriétaire de la Patrie et maire de Montréal, Godfroy Langlois, le libéral radical récemment étudié par Patrice Dutil, Gustave Francq, le syndicaliste, Arsène Bessette, auteur du roman le Débutant, T.-D. Bouchard de Saint-Hyacinthe, Edmond Hardy, le musicien, les peintres Charles Gill et Ludger Larose, l'écrivain Philippe Panneton alias Ringuet.

Par recoupement de sources, R. Le Moine parvient à rendre éloquentes les archives françaises. En utilisant les journaux éphémères ou durables associés à la franc-maçonnerie montréalaise (la Patrie, le Canada, les Débats, Combat, la Petite Revue, le Pays), l'auteur dégage les axes du combat pour les Lumières: promotion de l'instruction via la Ligue de l'enseignement et le lycée pour filles, revendication pour des bibliothèques publiques, anti-dogmatisme acharné. Roger Le Moine réussit encore à faire un bon portrait de groupe de ces franc-maçons plus identifiés aux professions libérales dans la loge L'Émancipation, plus près des corps de métiers dans Force et Courage.

En prenant la voie difficile d'une étude de sociétés secrètes, typiques de la fin du XIX^e siècle, R. Le Moine contribue, avec P. Dutil, Jacques Blais (sur Fréchette) et quelques autres, à rouvrir le dossier de l'histoire du libéralisme québécois que Jean-Paul Bernard avait fermé avec l'époque du discours de Laurier (1877). Les signes ne manquent pas pour faire voir que les Rouges de Bernard requièrent une suite et que l'ouvrage de Fernande Roy, Progrès, harmonie, liberté, n'épuise pas le sujet. La promotion de l'éducation, des bibliothèques et de la presse, l'organisation de cercles qui finissent par s'appeler Institut du Canada, le mimétisme des titres de journaux (le Pays), la récurrence des ostracismes dont sont victimes les francs-maçons – y compris le vol de leurs documents et des procès aux jugements révoltants –, tous ces signes indiquent bien qu'il y a une suite à la génération de l'Avenir des Instituts canadiens et du Pays, une suite à l'histoire de l'émancipation. L'ouvrage de Roger Le Moine constitue un tournant sur le tournant du siècle.

Yvan Lamonde Université McGill